

COMPTE-RENDU DE LA REUNION BI-ANNUELLE AVEC L'ASSOCIATION VELO

Mercredi 7 janvier 2009

§§§§§

Etaient présents :

Sophie	VALCKE	Association Vélo
Jean-Claude	COUSTEL	Association Vélo
Florian	JUTISZ-ALBOUZE	Association Vélo
Julien	SAVARY	Association Vélo
Philippe	GOIRAND	Conseillé délégué aux pistes cyclables de Toulouse
Arnaud	TURLAN	Service Circulation Transport du Grand Toulouse
Guy	FALCOZ	Service Bases de Loisirs du Grand Toulouse
Valentin	BORÉ	Service Bases de Loisirs du Grand Toulouse
Blaise	DELMAS	Service Environnement du Grand Toulouse

ORDRE DU JOUR (proposé par l'Association Vélo) :

- méthodologie de travail pour les prochaines années : grande réunion tous les 6 mois, point technique tous les 2 mois en soirée, repérage sur place à la demande, fourniture de tous les plans de projets avancés par voie électronique. Convention de partenariat,
- Fil Vert / Féria du vélo / Allons-y à vélo 2009 coordonnés par la Maison du Vélo,
- point sur le plan de résorption des discontinuités : bilan du « déjà réalisé », liste du « reste à faire », présentation technique des projets, calendrier de réalisation, budget,
- ceinture des boulevards en couloirs de bus,
- plan vélo / budget 2009,
- point sur les projets actuels,
- stationnements sur bandes cyclables : campagne de dissuasion ?
- les plots et les chicanes sur les pistes cyclables.

1/ Fil Vert

La manifestation Fil Vert

Le Grand Toulouse, organisateur de la manifestation VTT « Fil Vert », a proposé à la Maison du Vélo (MDV) lors d'une réunion précédente (début décembre 2008) de participer à l'organisation de la 17^e édition (6 et 7 juin 2009). L'Association Vélo représente ici la MDV. Guy FALCOZ rappelle dans les grandes lignes le rôle que pourrait jouer la MDV dans cette organisation :

- passation des marchés nécessaires à la mise en œuvre du Fil Vert (repas, secouristes, animations, ...),
- aide à la définition des circuits,
- aide à la définition du thème de l'édition,
- aide à la logistique le jour de la manifestation.

La MDV souhaite connaître les conditions techniques, juridiques et financières avant de s'engager dans cette organisation et précise qu'en l'état actuel des choses, la MDV n'a pas les moyens humains pour assurer les tâches qui lui seraient confiées par le Grand Toulouse.

Guy FALCOZ précise que le partenariat entre le Grand Toulouse et la MDV pourrait être conclu au moyen d'un contrat de partenariat ou d'un contrat d'objectifs. Le service juridique du Grand Toulouse étudie actuellement la meilleure formule. Ce contrat serait conclu pour 3 ans.

La Féria du Vélo

L'Association Vélo rappelle que le week-end du Fil Vert est précédé d'autres manifestations « vélo » organisées par elle-même et la MDV (La Fête du Vélo, AYAV). Sophie VALCKE rappelle que la ville de Tournefeuille organise les Cyclades. Florian JUTISZ-ALBOUZE propose, à l'image de ce qui existe à Paris, de faire une seule et même grande manifestation qui intégrerait l'ensemble de ces activités.

Philippe GOIRAND propose, pour prolonger cette idée, de trouver un nom commun et rappelle la proposition de l'Association Vélo « la Féria du Vélo ».

Cette idée semble intéressante pour les membres du groupe. Cependant, Guy FALCOZ rappelle que les échéances sont courtes et que cette organisation semble donc difficile à mettre en œuvre pour cette année. En revanche, pour les éditions suivantes, cela paraît envisageable (le contrat sur 3 ans permettrait cela).

En conclusion pour le Fil Vert :

- le Grand Toulouse réfléchi au contrat à passer avec la MDV,
- le Grand Toulouse définit les modalités financières à mettre à la disposition de la MDV pour le soutien à l'organisation du Fil Vert,
- la MDV (avec l'Association Vélo) définit une proposition de thème pour cette édition en s'appuyant sur le circuit dont le projet est transmis à la MDV après cette réunion.

La prochaine réunion Fil Vert avec la MDV et ou Association Vélo aura lieu au Grand Toulouse le 2 février prochain à 18h30.

2/ Méthodologie de travail Association Vélo / Mairie de Toulouse / Grand Toulouse

Les réunions

Afin de préciser les nouvelles méthodes de travail avec les nouveaux élus, l'Association Vélo propose la méthode de travail qui pourrait être appliquée :

- maintien des deux grandes réunions biennuelles dont l'objectif est de faire un point global sur les grands dossiers (programmation annuelle de travaux, campagnes et manifestations en faveur du vélo, ...),
- mise en place de « réunions techniques » trimestrielles sur des sujets plus détaillés : point sur des projets de travaux notamment. La prochaine réunion technique aura lieu le 1^{er} avril à 17h30 à la MDV.

La concertation sur les projets d'infrastructures

Au sujet de la concertation par le Grand Toulouse auprès de l'association Vélo pour les projets d'aménagements cyclables, le Grand Toulouse va étudier un protocole à la fois

simple, rapide et efficace qui pourrait être mis en place et fera des propositions à celle-ci lors de la prochaine réunion.

3/ Problème du stationnement sur les bandes cyclables

Ce problème récurrent est relancé par l'Association Vélo, régulièrement alertée par ses adhérents. Philippe GOIRAND précise qu'il va relancer les services compétents de la ville de Toulouse pour faire face à ce problème, en particulier sur les sites prioritaires définis par le service circulation transport de la ville de Toulouse (gare Matabiau ou allées Pompidou par exemple).

L'Association Vélo suggère d'étudier au cas par cas la mise en place de plots séparateurs ou de bordures collées (ex : Vieux Pont de Blagnac).

4/ Point sur le plan de résorption des discontinuités

Arnaud TURLAN présente les réalisations 2008 et les projets 2009 (des cartes papier sont transmises à l'association Vélo) sur le territoire de la ville de Toulouse.

L'objectif est de poursuivre la résorption des discontinuités majeures par l'établissement d'un programme sur 4 ans qui sera affiné courant 2009 selon les orientations prises pour le développement de ligne de transport en commun en site propre.

L'accent sera également mis sur l'amélioration du réseau existant, comme c'est le cas actuellement pour la piste du canal ou les allées Charles de Fitte.

Le programme cyclable pluriannuel est en cours de finalisation.

Une action importante pour 2009 et 2010 sera la généralisation de la mise en double sens cyclables dans les rues à sens unique des zones 30 sur l'agglomération de Toulouse (date butoir : 1^{er} juillet 2010).

L'Association Vélo souhaite être informée de la suite donnée à la traversée du canal au niveau du Pont Latécoère, entre le CNES et la station de métro de Ramonville.

Les autres points inscrits à l'ordre du jour ne sont pas discutés, faute de temps et sont reportés à la prochaine réunion.

Rappel des prochains rendez-vous :

2 février – 18h30 – Grand Toulouse : réunion Fil Vert

1^{er} avril – 17h30 – MDV : réunion technique